**RAPPORT ANNUEL 2022 DU PROGRAMME D’APPUI AU SECRETARIAT EXECUTIF DU FONDS NATIONAL REDD+ (FONAREDD)**

#### Période du 1 janvier au 31 décembre 2022

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titre du Programme & Référence** |  | **Localité, Secteur/Thème(s) du Programme** |
| Titre du Programme REDD+ : Programme d’appui au Secrétariat Exécutif du FONAREDD  Réf. du Programme (**le cas échéant)** :  Numéro de référence du Programme/MPTF  Office :2 117920 et 105042 | (le cas échéant) Localité :  Kinshasa, RDC |
| Secteur/Thème(s) :  Gouvernance et Coordination intersectorielle et mobilisation de ressources  Suivi-évaluation des programmes FONAREDD |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Organisations participantes** |  | **Partenaires de mise en œuvre** |
| PNUD | CTR/Ministère des finances |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Budget du Programme (US$)** | |  | **Durée du Programme (mois)** |
| **Contribution du Fonds :** 15 866 934 USD  **Contribution de(s) agence(s) :**  N/A  **Contribution du Gouvernement :**  N/A  **Autres Contributions [donateur(s)] :**  N/A  **TOTAL :** | | Durée totale (mois) : 72 mois    Date de démarrage3 07/04/2017    Date de clôture originale*4* 31/12/2022  Date de clôture actuelle 31/12/2023 |
| |  | | --- | | **Evaluation du Programme** | | Evaluation – *(à joindre le cas échéant)*  Oui  Non Date : dd.mm.yyyy)  Evaluation à mi-parcours *– (à joindre le cas échéant)*  Oui  Non Date : \_ dd.mm.yyyy): | | |  |  | | --- | --- | |  | **Soumis par:** | | o | Nom : Dolly Kenga | | o | Titre : Gestionnaire de portefeuille | | o | Organisation participante : PNUD | | o | Adresse email: dolly.kenga@undp.org | | | | |

# Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| CEC | Cadre d’échanges et collaboration |
| SE | Secrétariat Exécutif |
| S-E | Suivi-évaluation |
| LoI | Lettre d’intention |
| MinFin | Ministère des Finances |
| FONAREDD | Fonds National REDD+ |
| PNUD | Programme des Nations-Unies pour le Développement |
| COPIL | Comité de Pilotage |
| CT | Comité Technique |
| PIREDD | Programme intégré REDD+ |

Table des matières

[1. Données clés du programme REDD+ 3](#_Toc91150779)

[2. Résumé exécutif (maximum 1 page) 4](#_Toc91150780)

[3. Brève présentation du programme 5](#_Toc91150781)

[3.1. Objectif Général 5](#_Toc91150782)

[3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme 5](#_Toc91150783)

[3.3. Contexte du rapport 6](#_Toc91150784)

[3.4.1 Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière) 6](#_Toc91150785)

[Résultats du Programme 15](#_Toc91150786)

[4. Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI 17](#_Toc91150787)

[5. Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention 18](#_Toc91150788)

[6. Exécution financière 20](#_Toc91150789)

[7. Gestion participative 23](#_Toc91150790)

[8. Thèmes transversaux 23](#_Toc91150791)

[8.1. Gouvernance 23](#_Toc91150792)

[8.2. Genre 24](#_Toc91150793)

[8.3. Peuples Autochtones 26](#_Toc91150794)

[8.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.) 26](#_Toc91150795)

[8.5. Respect de normes environnementale et sociale 26](#_Toc91150796)

[a) Etude d’impact environnementale et sociale 27](#_Toc91150797)

[b) Mesures prises afin d’assurer le respect des sauvegardes 27](#_Toc91150798)

[c) Gestion des plaintes et recours 31](#_Toc91150799)

[9. Gestion des risques 32](#_Toc91150800)

[10. Illustration narrative spécifique 34](#_Toc91150801)

[11. Modalités de suivi 35](#_Toc91150802)

[12. Révisions programmatiques (le cas échéant) 36](#_Toc91150803)

[13. Communication and promotion 36](#_Toc91150804)

[14. Auto-évaluation du programme 38](#_Toc91150805)

[15. Difficultés rencontrées et mesures prises 39](#_Toc91150806)

[16. Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme 40](#_Toc91150807)

[17. Conclusion et recommandations 40](#_Toc91150808)

[18. Récapitulatif des livrables 41](#_Toc91150809)

[19. Annexes 41](#_Toc91150810)

# Données clés du programme REDD+

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Programme & Référence | Programme d’appui Secrétariat Exécutif du FONAREDD, 00105166, 00117888 |
| Numéro de référence du Programme/MPTF | MPTF Office Project Reference Number: 1050542, 117920 |
| Localité, Secteur/Thème(s) du Programme | Kinshasa, Gestion du FONAREDD |
| Partenaire de mise en œuvre | PNUD |
| Organisations participantes | PNUD et CTR/ MinFin |
| Budget du programme | 15 866 934 USD |
| Durée totale programme (mois) : | Non déterminé |
| Date d’approbation du programme en COPIL FONAREDD : | 09/05/2016 ; l’addendum du Programme d’appui au SE-FONAREDD a été approuvé le 05 septembre 2019. |
| Date de transfert de fonds par MPTF :[[1]](#footnote-1) | 07/04/2017 |
| Date de lancement officiel/Démarrage effectif : | N/A |
| Date de clôture originale | N/A |
| Date de clôture actuelle | N/A |
| Décaissements au 31/12/2022 | 9 999 773 USD |
| Dépenses globales (USD) au 31/12/2022 | 8 160 80,5 USD |
| Taux de consommation de la 1ère tranche | 82% |
| Date d’évaluation à mi-parcours le cas échéant | Management revue organisée en 2021 |
| Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail : | Dolly Kenga, gestionnaire de portefeuille/PNUD, [dolly.kenga@undp.org](mailto:dolly.kenga@undp.org) |

# Résumé exécutif (maximum 1 page)

Les **réalisations majeures du SE FONAREDD depuis le début du programme** :

* + Programmation de [18 programmes financés et suivi-évaluation des 16 programmes opérationnalisés.](https://fonaredd-rdc.org/portefeuille-du-fonaredd/)
  + Organisation de [51 réunions du Comité technique](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EndC1FEY75ZGjQ68c9lDwd8BNbB_jkZsOPnWqgXndCquqg?e=5Vkrpt) du FONAREDD et  [14 Comités de pilotage](https://fonaredd-my.sharepoint.com/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Documents/FONAREDD/FONAREDD%20EXTERNE/1.%20Structures%20de%20gouvernance/COPIL/2022)[[2]](#footnote-2) du Fonds.
  + 250 151 344 USD mobilisés auprès de fonds [[3]](#footnote-3).
  + 190,728,994USD de financements transférés aux Agences de mise en œuvre
  + Coordination des ministères sectoriels relatifs à la REDD+ à travers des réunions régulières de suivi du progrès vers l’atteinte des jalons de la première Lettre et de la deuxième d’intention signée entre la RDC et CAFI.
  + Production de [cinq rapports annuels du FONAREDD](https://fonaredd-rdc.org/publications/).

Les **réalisations majeures du SE FONAREDD lors de l’année 2022** :

* Approbation au travers des structures de Gouvernance du Fonds et transfert de USD 28 542 116,00 des deuxièmes tranches de financements ;
* Tenue d’une Réunion technique de suivi des jalons de la LOI de la nouvelle lettre d’intention RDC – CAFI 2021 – 2030 [2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Eq-JKqJQLipIp-Nzm15GnssBip0vx2Pfgyf52Pkst1iYVg?e=I5ea43)
* Lancement de l’AMI RDC – CAFI [AMI](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:x:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EebiyxyeS_pHl8Rs0btQrVIBmhSf8evMknd12fVIRifwsg?e=Jaz3WW)
* Tenue de [8 Réunions du Comité Technique](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Emz-MjwDczFOs46C8o39e3YBXR4DsFeui97F4X8DNTQ8DQ?e=4HXAVO)
* Organisation de [3 sessions du cadre d’échange et de collaboration](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EuNrSlzwpMJAmSC7TZbVxtEBhxlYrqOIUforQMDpbdyu3Q?e=ibfYb0) ;
* Tenue de [trois réunions de suivi du progrès vers les Jalons de la LoI avec les points focaux des ministères sectoriels](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EnHen-ISIpNFiaM4ZDcpQswBGtiUv2ocqf5tAjO7_pDpvQ?e=XC6avp); ([2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ErwoP1sC0nFIkGmZRA8r4DEBQqtfWmiGL7cdxx5MLECrLA?e=jN5KBd); [notes](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Ec5tAi5vkNNIm8B37XRam68B4ZRq_9HamEfu0gVkMzZZUA?e=hl2AvC) )
* Réalisation de [cinq évaluations indépendantes à mi parcours](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EqohRjCDV0ZBr4mwUDzV0pABQ4nfiUGB1YaXO9IzTgpWIg?e=4JX7Pv) : PIREDD Maniema, Programme Equateur, PIREDD Oriental, PIREDD Kwilu ;
* Préparation du  [Rapport Annuel 2021](https://express.adobe.com/page/6GExqwijwgOud/) du FONAREDD
* Réalisation de [sept missions de suivi-évaluation sur le terrain](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Egjd--EXLJlOnZ48xVTxOv4BdCtiPT8alVNXayUaETfxIA?e=8cFqfS) ; et
* Réalisation de [19 participations aux COPIL Projets](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EnXLx0zW-ZhJheVzjgaSWa8BLDjdKgVermFgSSqjDb3QQw?e=JNxoiE)

# Brève présentation du programme

## Objectif Général

Le programme a pour objectif général d’appuyer le Secrétariat Exécutif du FONAREDD à délivrer ses fonctions d’appui au fonctionnement du Fonds, ses fonctions régaliennes d’encadrement de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+ au travers de son Plan d’Investissement, ainsi que de remplir les engagements pris vis-à-vis de l’Initiative pour la Forêt en Afrique Centrale (CAFI) par la signature de la Lettre d’Intention RDC-CAFI de 2016, notamment concernant le suivi de la réalisation des Jalons de la lettre d’intention.

Le programme répond à deux jalons du pilier Gouvernance de ladite Lettre d’intention (cf. Section 5). Il contribue également aux cadres de résultats du Plan d'Investissement REDD+ de la RDC et de CAFI (cf. Section 4).

## Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme

Le Programme d’appui au SE FONAREDD vise à ce que la RDC investisse progressivement dans l’économie verte. Pour ce faire, le programme a trois *effets* y associés, dont deux ont des produits spécifiés, tels que repris dans le [PTA 2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ET2Y8v9pbSVAqUhTnLTS-6IBJs5Eb6TapHwn3me5xiiZuA?e=qRJj8D) du programme :

1. Le Plan d’Investissement REDD+ est mis en œuvre efficacement au travers de programmes de qualité
   * 1. Programmation et supervision par les structures de gouvernance du Fonds
     2. Programmation et suivi évaluation du portefeuille
2. La RDC mobilise des ressources additionnelles pour la mise en œuvre du plan d’investissement au travers de FONAREDD
3. Mobilisation des Ressources
4. Partenariat et engagement stratégique
5. La gestion et coordination d’ensemble des activités est assurée.

## Contexte[[4]](#footnote-4) du rapport

Le présent rapport se concentre sur les réalisations du Secrétariat Exécutif (SE) du FONAREDD pendant l’année 2022, quatrième année effective de fonctionnement du fonds selon son cadre de résultats actuel tel que mis à jour en février 2019. Les activités de l’année 2022 se sont tenues dans un contexte dominé par la finalisation des discussions au travers d’une task force gouvernementale (MinFin – MEDD) qui a représenté la RDC et le CA de CAFI dans le cadre du nouveau partenariat. Ceci a induit (i) le début de la restructuration du SE – FONAREDD approuvée conjointement par le Gouvernement et CAFI et qui a conduit à l’installation du nouveau management du Secrétariat Exécutif, (ii) l’obligation pour le SE – FONAREDD de mobiliser et sensibiliser les animateurs du Gouvernement pour une bonne appropriation des engagements pris dans la LOI2, (iii) le lancement de l’AMI qui a conduit au (iv) processus de programmation de la nouvelle LOI.

## Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 2022

Les PTBA du Programme d’appui au Secrétariat exécutif du FONAREDD ne spécifient pas de résultat attendu relatif à chacune des activités prévues, mais plutôt pour chacun des trois *effets* du programme. Pour cela, les activités réalisées en 2022 ainsi que les résultats atteints, par rapport à ce qui a été prévu dans le [PTA 2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ET2Y8v9pbSVAqUhTnLTS-6IBJs5Eb6TapHwn3me5xiiZuA?e=qRJj8D) du programme, sont présentés dans un ensemble de six tableaux ci-dessous, soit deux pour chaque effet dont un sur les résultats et un sur la réalisation physique des activités.

## Effet I : Le Plan d'Investissement REDD+ est mis en œuvre efficacement au travers de programmes de qualité

### Résultats réalisés

| Indicateurs | Baseline 2016 | Cibles 2022 | Résultats atteints au 31 décembre 2022 | Degré de réalisation en % | Source de vérification | Commentaires |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Montant du portefeuille en cours de développement |  | 200 M USD en cours d’instruction dans le cadre du partenariat CAFI - RDC | Démonstration des besoins de 229 M USD soumis aux structures de Gouvernance du Fonds et approuvés par le bailleurs | 110% | Lettre de transmission de la démonstration des besoins du MinFin au CA CAFI | La nouvelle programmation est en attente de la finalisation du cadre programmatique relatif à la nouvelle LOI. |
| Nombre de programmes opérationnels |  | Le COPIL du FONAREDD approuve 36 millions pour les 2è tranches des programmes | 28 542 115 de dollars ont été décaissés vers les agences au termes des deuxièmes tranches de financements | 79% | [MPTFGATEWAY](https://mptf.undp.org/fund/3cd00) | Programmes en cours d’instruction au travers des structures de Gouvernances du Fonds dans le cadre du Fast Track |
| aucun programme opérationnel en 2016 | 16 Programmes opérationnels en 2022 | 16 programmes opérationnels | 100% | Rapport annuels soumis  [PIREDD](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ElvjW6YPz5ZPoTnjzW5m-wMBBDFDVRJn1DRIHkYRRXvjVA?e=D4XDo4)  [Programmes sectoriels](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EjjXqBlhVLFBrXvwI50JnXABfv7KomQjjav1KasfMpVu2w?e=rpb3oq) |  |
| Nombre de rapports de suivi soumis | Zéro | Tous (17) les rapports annuels sont produits et mis en ligne | Tous les rapports annuels ont été reçus | 100% | Tous les rapports 2021 ont été reçus et postés sur le site internet du FONAREDD  [fonaredd-rdc.org/nos-programmes/](https://fonaredd-rdc.org/nos-programmes/)  [PIREDD](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ElvjW6YPz5ZPoTnjzW5m-wMBBDFDVRJn1DRIHkYRRXvjVA?e=D4XDo4)  [Programmes sectoriels](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EjjXqBlhVLFBrXvwI50JnXABfv7KomQjjav1KasfMpVu2w?e=rpb3oq) |  |
| Outils de suivi de la programmation développés et mis à jour dont la LOI | Draft de matrice de gestion des risques ; cadre de résultat du Plan d'Investissement ; indicateurs de CAFI | Matrice de suivi des jalons mise à jour Trimestriellement | 3 Réunions de suivi des jalons tenues | 75% | Rapport de suivi des jalons produits  [2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ErwoP1sC0nFIkGmZRA8r4DEBQqtfWmiGL7cdxx5MLECrLA?e=jN5KBd) ; [2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Eq-JKqJQLipIp-Nzm15GnssBip0vx2Pfgyf52Pkst1iYVg?e=I5ea43); [notes](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Ec5tAi5vkNNIm8B37XRam68B4ZRq_9HamEfu0gVkMzZZUA?e=hl2AvC) |  |
| 100% du portefeuille du programme suivi sur base des recommandations des stuctures de Gouvernances | 100% du portefeuille suivi sur base des recommandations des structures de Gouvernance | 100% | [notes CT\_COPIL](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EeTD9kuRo2hMtbaeGNNI6_ABDnv_5cx_eGSwgS6yJX1fwQ?e=5yODZV) |  |
| Plan d’action de suivi des jalons 2022 sont définis et mis en œuvre (Priorités secteur Foret) | Les plan d’action sont en cours de discussions avec le 1. l’ITIE, la Ministère du Plan, le Ministère de l’Agriculture et le Min Environnement | N/D | [2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Eq-JKqJQLipIp-Nzm15GnssBip0vx2Pfgyf52Pkst1iYVg?e=I5ea43) | Le travail n’a pas pu être finalisé en 2022 et continue en 2023 |
| Classification des Programmes selon les indicateurs de performances dont taux de décaissement | Pas de système de classification de performances du Programme | Système de classification de gestion de programme mis en place et mécanisme de gestion des programmes à risques effectif | Première draft de la grille produite et discutée. | 50% | [Grilles](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:x:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Ee8sWyyHkfNOs3_646UUV1oBWQ06ihQBRIN60ceT1zY-Hg?e=Pvd4FI) | Des discussions doivent être finalisée sur les indicateurs de performance. Prévu le recrutement d’un Consultant qui sera en charge de produire la matrice et le méthodologie de calcul des indicateurs |
|  |  |  |  | **76,75%** |  |  |

### Activités réalisées

| Activités prévues dans le PTBA 2022 | Activités réalisées du 1 janvier au 31 décembre 2022 | Source de vérification | Commentaires |
| --- | --- | --- | --- |
| Produit I.1 : Programmation et supervision par les structures de gouvernance du Fonds | | | |
| Tenue des réunions du COPIL et engagement des membres | Huit décisions ont été prises par le COPIL par non objection | [COPIL2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Egdf1fl7vflMkBJv3C2ULk8B9RlVk8ZHA4rBmM1i4XzH3Q?e=uNjrMQ) | La modalité d’approbation des budgets par mail par le COPIL du Fonds a été proposée et acceptée en vue de permettre au portefeuille de continuer de vivre. |
| Tenue des réunions du CT et fonctionnement | 8 réunions du CT du Fonds ont été tenues pendant la période | [CT2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Emz-MjwDczFOs46C8o39e3YBXR4DsFeui97F4X8DNTQ8DQ?e=xWtvwQ) |  |
| Coordination intersectorielle pour le suivi de la LOI | Trois réunions de suivi des jalons avec les points focaux des ministères sectoriels ont été tenues dont un atelier public | [Suivi des jalons 2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EiePb51fleNDlLueS0jnOj4BbwVZmexY8Y_x92XzPgeBzA?e=9S2z8j)  [Suivi Jalons LOI 2](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Eq-JKqJQLipIp-Nzm15GnssBip0vx2Pfgyf52Pkst1iYVg?e=kbCvex) |  |
| Suivi de la LOI et encadrement des points focaux | Trois réunions de suivi des jalons avec les points focaux des ministères sectoriels ont été tenues dont un atelier public | [Suivi des jalons 2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EiePb51fleNDlLueS0jnOj4BbwVZmexY8Y_x92XzPgeBzA?e=9S2z8j)  [Suivi Jalons LOI 2](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Eq-JKqJQLipIp-Nzm15GnssBip0vx2Pfgyf52Pkst1iYVg?e=kbCvex) |  |
| Produit I.2 : Programmation et suivi-évaluation du portefeuille | | | |
| SUIVI DES PROGRAMMES | 7 missions de suivi – evaluation, 19 participations à des COPIL Projets, 3 réunion de CEC organisées pendant cette période | [Plan de SE 2023\_Draft](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ESye7rzd9lZPlRX5OgIuaeIBr7n1z3zGYZ5_0Mt6NIL_yw?e=wPmxsN) |  |
| EVALUATION DES PROGRAMMES | Le SE FONAREDD a, au cours de l’année 2022 finalisé les évaluations du PARF, PIREDD Oriental, PIREDD Equateur, PIREDD Maniema, et celle du PIREDD Kwilu. Le programme a aussi lancé l’évaluation du Programme Energie en cours d’exécution. | [Revue 2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EqohRjCDV0ZBr4mwUDzV0pABQ4nfiUGB1YaXO9IzTgpWIg?e=4JX7Pv) |  |
| Révision du manuel des opérations du Fonds | Activités non tenues |  | Cette activité devrait se tenir au courant de cette année, elle est intimement liée aux discussions sur le mécanisme de Gouvernance du Partenariat RDC – CAFI qui n’ont pas été finalisés fin 2022. |

## Effet 2 : La RDC mobilise des ressources additionnelles pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ au travers du FONAREDD

### Résultats réalisés

| Indicateurs | Baseline 2016 | Cibles 2022 | Résultats atteints au 31 décembre 2022 | Degré de réalisation en % | Source de vérification | Commentaires |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Volume de financements capitalisant le FONAREDD, dont contribution domestique | 200 Millions de CAFI, zéro contribution domestique | Nouveau Cadre de Coopération négocié avec CAFI pour 500 millions de dollars; | La deuxième LOI entre la RDC et CAFI a été signée en mai 2022, pour une somme de 500 millions d’USD. | 100% | LOI RDC - CAFI |  |
| un appui budgétaire de 500 millions mobilisé grâce aux mesures de déclenchements alignés sur la LOI | La Banque mondiale s’est engagée à verser à la RDC 500 millions de dollars d’appui budgétaire alignés entre autres sur les jalons RDC – CAFI | 100% | [déclencheurs BM](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EWm3oCCskA5JrYE-U1HnL3cBYYeqxHM5py42y2SSLg1CMQ?e=Wo57ZP) |
| Volume de financements Alignés au Plan d’investissement REDD de la RDC | 60 Millions du FIP | 80 Millions US$ d'alignement (GIZ, Enabel, Jica) | 22 millions Enabel et GIZ | 28% | Prodoc Programme |  |
| Taux de décaissement du FONAREDD aux agences | Zéro | Minimum 80% de la capitalisation annuelle du Fonds | 38% | 48% | [MPTF Gateway](https://mptf.undp.org/factsheet/fund/3CD00) | 60 millions de dollars relatifs à la démonstrations des besoins pour la RDC ont été transférés le 30 décembre 2022 ce qui a plombé cet indicateur |
| Nombre de secteurs intégrant les dynamiques REDD dont le secteur privé | Un seul secteur, celui de l'environnement | Feuille de route pour la mobilisation des financements domsestique y compris le secteur privé | Aucun mémorandum d’accord signé | N/A | N/A | Suite aux discussions dans la task Force RDC – CAFI, il a été convenu que cet indicateur soit pris en charge par le Cabinet du Ministère des Finances. |
|  |  |  |  | 69% |  |  |

### Activités réalisées

| Activités prévues dans le PTBA 2021 | Activités réalisées du 1 janvier au 31 décembre 2021 | Source de vérification | Commentaires |
| --- | --- | --- | --- |
| Produit II.1 Mobilisation des ressources | | | |
| Etude sur les Flux Financiers | Les deux premiers livrables ont été finalisés. Le SE assure le suivi régulier du consultant. | [Premier et deuxième livrable](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ElnjEYcnGDZPrmYVIan2M34BLBzt3JMcIqxAUhFPAX8adA?e=hhB88P) | Le cabinet et le consultant continueront à travailler sur les trois autres livrables jusqu’à 2023. |
|  |  |  |  |
| Appui au développement des chantier en vue d’atteindre les jalons 2022 de la nouvelle LOI | Des feuilles de routes sectorielles ont été discutés notamment avec l’ITIE pour le jalon Gouvernance, des appuis ont été apportés à la Direction Générale des Forets dans le cadre du jalon foret | [Feuille de route ITIE](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:x:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ETTG5_yNhwhJmEdWz6PSX-8BXbXri8SdwBjVVoNmBssogA?e=ubxtf0) |  |
| Alignement et mobilisation des bailleurs |  | N/A | Aucune mission de mobilisation de ressources effectuée |
| Produit II.2 Partenariat et engagement stratégique | | | |
| Retraite du FONAREDD |  |  | En raison des contraintes calendaires, le SE – FONAREDD n’a pas pu organiser sa retraite annuelle 2022. |
| Institutionnalisation du FONAREDD |  |  |  |
| Outils de Communication | Le site internet du FONAREDD est fonctionnel, le Fonaredd a engagé notamment un consultant qui a mis en forme le rapport annuel 2022. La quatrième et la cinquième édition des *Echos du FONAREDD* ont été publiées. Des *success stories* sont publiés sur le site web du FONAREDD. | <https://fonaredd-rdc.org/publications/> |  |
| Appui du CTR | Le SE a bénéficié d’un appui et une collaboration continus du Ministère des finances/CTR. Notamment, les deux ont collaboré sur l’organisation des réunions de suivi des jalons avec les points focaux ministériels. Le relais administratif avec le cabinet du Ministre des Finances, les appuis fiduciaires notamment comptable et achat sont assurés par le personnel inter projet mis à disposition par le CTR. | [Documentation des réunions des points focaux en 202](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EnHen-ISIpNFiaM4ZDcpQswBGtiUv2ocqf5tAjO7_pDpvQ?e=XC6avp)2 |  |
|  |  |  |  |

## Effet III : La gestion et coordination d’ensemble des activités est assurée

### Résultats réalisés

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | Baseline 2016 | Cibles 2021 | Résultats atteints au 31 décembre 2022 | Degré de réalisation en % | Source de vérification | Commentaires |
| Le Secrétariat met en place les équipes nécessaires pour son fonctionnement | Deux coordonnateurs, deux conseillers internationaux, un assistant administratif | Ajustement de l'organigramme et recrutements nationaux et internationaux | Recrutement et installation du SEN et du SENA | 50% | N/A | Le processus de restructuration su SE – FONAREDD a été lancé avec la présentation d’un organigramme mis à jour. |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  | **50%** |  |  |

### Activités réalisées

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Activités prévues dans le PTBA 2021 | Activités réalisées du 1 janvier au 31 décembre 2021 | Source de vérification | Commentaires |
| Ressources humaines pour la gestion administrative et financière | Le nouveau Secrétaire Exécutif et National et son Adjoint ont pris fonction | N/A |  |
| Activités de coordination du Secrétariat | Le SE – FONAREDD a tenu ses réunions de coordinations | N/A |  |
| Services communs | Le Programme a assuré la prise en charge des commodité des fonctionnement tels loyers, etc… | N/A |  |

# Résultats du Programme

**Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI**

*Décrire la contribution du programme aux deux impacts du plan d’investissement national REDD+, de CAFI et du FONAREDD, soit*

*i) réduction des émissions et augmentation des absorptions, en précisant les hypothèses utilisées et les cibles, le cas échéant, telles que décrites dans le document de programme. Préciser le cas échéant le nombre d’hectares de déforestation évitée attribuable aux activités du programme.*

*ii) amélioration des niveaux de vie notamment : le nombre de bénéficiaires directs[[5]](#footnote-5) atteints par le programme et la définition appliquée par le programme pour définir ce terme. Si plusieurs catégories sont utilisées, désagréger par catégorie ainsi que par le genre.*

* + *le nombre de bénéficiaires indirects et les hypothèses qui sous-tendent ce calcul*
  + *le cas échéant, augmentation des revenus (directs ou indirects) et/ou réduction des dépenses*

Cette section n’est pas applicable au Programme d’appui au Secrétariat Exécutif du FONAREDD.

**4.1 Progrès par effet et produits du programme**

**4.2 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats**

Les sections 4.1 et 4.2 ne sont pas applicables au Programme d’appui au Secrétariat Exécutif du FONAREDD, car son PRODOC n’a pas de cadre de résultat comme les autres programmes financés par le Fonds. Les réalisations principales du programme sont présentées dans le résumé exécutif du présent rapport. En ce qui concerne la réponse du programme aux résolutions du CT et des décisions du COPIL du FONAREDD, le tableau dont le lien ci – bas en fait l’économie.

* + [Notes CT\_COPIL](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EeTD9kuRo2hMtbaeGNNI6_ABDnv_5cx_eGSwgS6yJX1fwQ?e=5yODZV)

# Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI

Les indicateurs harmonisés ne s’appliquent pas directement au Programme d’appui au Secrétariat exécutif. Toutefois, le SE a développé une liste d’indicateurs et de cibles pertinents (tableau 3).

Tableau 3 - Progrès vers les indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI couverts par le programme.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur CAFI/FONAREDD[[6]](#footnote-6) | Ligne de base en RDC (ou date à laquelle elle sera renseignée) | Cible (LOI ou programme approuvé) | Fréquence de reporting prévue | Progrès réalisé par le programme | |
| Entre janvier et décembre 2022 | De manière cumulative depuis le début du programme |
| Effet 7 : La gouvernance du processus est effective, multi-sectorielle et multi-acteurs | | | | | | |
| G.E.2 Indicateurs du plan d’investissement REDD+ intégré dans le Plan National | 22 indicateurs du PI dans le PNSD | Ce nombre n’a pas vocation à changer. | Une fois | **N/A** | 22 indicateurs intégrés dans le PNSD |
| G.E.4 Nombre de plaintes traitées / nombre de plaintes enregistrées par le biais des mécanismes officiels | Non disponible avant le FONAREDD/zéro en 2016 | 100% de cas sont traités suivant le mécanisme | Annuelle | N/A – aucun plainte a été reçu | Une plainte a été reçu et traité à travers le mécanisme du FONAREDD. |
| Produit : l’accessibilité de l’information est améliorée | | | | | | |
| G.P.1 % de programmes approuvés pour lesquels les PRODOC sont accessibles en ligne | En 2017, la RDC a lancé son site, et 8/12 des programmes y sont accessibles. | 100% | Annuelle | RAS | 18 PRODOC sur 18 sont disponibles sur le site web du FONAREDD : <https://fonaredd-rdc.org/portefeuille-du-fonaredd/> |
| G.P.3 Taux de publication (sur site internet) et de transmission régulière des rapports d’activités des institutions de gouvernance | Certains rapports de COPIL de programmes sont disponibles sur le site du FONAREDD | 100% | Annuelle | Les décisions des sessions d’approbation par NO du COPIL sont en ligne sur le site du FONAREDD <https://fonaredd-rdc.org/reunions-du-ct-et-du-copil/>. |  |
| G.P. 4 : Nombre de réunions entre ministères tenues sur la REDD+ (en RDC : COPIL) | Faible organisation de réunions | Une ou deux fois l'an | Semestrielle | En 2022, le COPIL ne s’est pas réuni, mais sept décisions ont été prises par email. | 13 COPIL du FONAREDD tenus en tout. |

# Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention

*Dans le cadre du financement CAFI, la RDC s’est engagée à la réalisation des Jalons tels que définis dans la Lettre d’intention. C’est ainsi que tous les programmes du FONAREDD financés sur base de la contribution CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l’état d’avancement des différents Jalons. La matrice simplifiée ci-dessous (tableau 4) permet de renseigner la contribution du programme aux différents Jalons.*

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Période de 1 janvier au 31 décembre 2022** | | | | | |
| **N°** | **Descriptif du Jalon** | **Objectifs** | **Progrès accomplis** | | **Points d’attention particulière** | **Solutions proposées** |
| **Sur la Période de reporting** | **De manière cumulative depuis le début du programme** |
| **8a** | Les résultats des interventions REDD+ sont mis à disposition du public de manière transparente au travers de rapports annuels publiés d’ici la fin du 1er trimestre de l’année suivante | Gouvernance : Promouvoir l’alignement dans le pays des interventions du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+ ; assurer la transparence et la consolidation de l’information ainsi que l’application de la loi dans les secteurs pertinents pour la REDD+. | Le rapport annuel 2021 du fonds a été posté sur le site web, ainsi que les rapports semestriels et annuels des agences. | Un [nouveau site web pour le FONAREDD](https://fonaredd-rdc.org/wp-content/uploads/2022/01/RAPPORT-ANNUEL-global-2020.pdf) a été établi ; il est mis à jour régulièrement. Les [rapports semestriels et annuels des agences](https://fonaredd-rdc.org/portefeuille-du-fonaredd/) et [les rapports annuels du Fonds](https://fonaredd-rdc.org/publications/) sont publiés sur le site web. Les rapports annuels (des agences et du Fonds) sont également publiés sur [le Gateway du MPTF](https://mptf.undp.org/factsheet/fund/3CD00). | Il y a souvent des retards au niveau de la finalisation, la validation et la mise en page du rapport annuel du Fonds. | Pour répondre à ces défis, il faudrait organiser une réunion de COPIL plus tôt dans l’année pour assurer la validation du rapport, ainsi que recruter le consultant en charge de sa mise en page plus tôt. |
| **8e** | Analyse détaillée des risques, d’ici à la fin 2016, réalisée en concertation avec les parties prenantes pertinentes, et mise en œuvre de mesures d’atténuation spécifiques et efficaces visant à assurer la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance dans la gestion fiduciaire, y compris dans la mise en œuvre du portefeuille d’interventions de la Stratégie‐cadre nationale et du plan d’investissement national REDD+. | [Un travail sur la mise à jour de la matrice de risques du FONAREDD](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ErsPo9NxPL9GufeOZfmffIgBsyUXneR0hQ55hAipO2bteQ?e=zEcXdk) a été entamé, mais pas finalisé. | [La première matrice de gestion des risques du FONAREDD](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EVrhLZgI0W1FtnxK5qCkdeIBifgXJY-uKadJoJj6c5aG3g?e=TPk9eG) a été élaborée et validée par un atelier avec les parties prenantes en décembre 2017. | La méthodologie de revue de la matrice de risques n’a pas été déterminée. | Il va falloir déterminer la meilleure approche pour revoir la matrice de risques, notamment si et pour quelle tâche il va falloir recruter des consultants externes. |

# Exécution financière

1. *Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l’année et le décaissement effectif.*

**Tableau 5 - Taux de delivery du Programme.**



*NB : Le modèle en Excel est disponible ici et doit être complété et annexé à ce rapport :*

[*Rapport Financier\_canevas CAFI 2022*](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:x:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Efrr-kksH_hOhf_PKaBGr3wBDjpfrqcsDcf7LTcUEe3W-w?e=QmLef3)

**L’essentiel des informations demandées dans ce canevas sont disponibles dans le Tableau 5 ci-dessus.**

*Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG sera envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au Secrétariat du FONAREDD.*

**Le rapport financier certifié sur bade des lignes budgétaires UNSDG sera soumis par le PNUD au MPTF à la fin du premier trimestre quand les états financiers des programmes sont clôturés.**

*Tableau 6 – Cout efficacité : Tableau des progrès et dépenses par effets et par produits*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Progrès actuel de l'indicateur[[7]](#footnote-7)** | **Dépenses Cumulatives en US $ [[8]](#footnote-8)** |
|  |
| Effet 1 : |  | Obligatoire [[9]](#footnote-9) |
| Produit 1.1 |  | obligatoire[[10]](#footnote-10) |
| Activité ou sous produit 1.1.1. |  | recommandé |
| ... |  |  |
| Produit 1.2 |  | obligatoire |

**Les éléments pertinents sont déjà repris dans le Tableau 5.**

1. *Lister les ALE ou PLE avec lesquelles des contrats ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d’elle. Si les procédures de l’agence le permettent, joindre une copie du contrat.*

Tableau 7 - Suivi des contrats des ALE/PLE. – **Non applicable au SE-FONAREDD[[11]](#footnote-11)**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N° du Contrat** | **Intitulé et thématique** | **Montant** | **Date signature contrat** | **Date début des travaux** | **Date fin Contrat** | **Délai Exécution Prévu** | **Commentaires** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

1. *Fournir des informations sur la gestion financière, l’approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :*

* *Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;*
* *Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s’assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;*
* *Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l’égalité des sexes ou l’autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;*
* *Quand comptez vous demander la deuxième tranche du programme restant au compte du MPTF ;*

*d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.*

*Le contexte de mise en œuvre des activités du SE – FONAREDD a été marqué par un relatif flottement au niveau des activités à cause du processus de restructuration qui a été lancé et qui a impacté principalement le management du Secrétariat du FONAREDD. En sus, les efforts du SE – FONAREDD se sont concentrés beaucoup plus sur la programmation des financements de CAFI issu de la signature la LOI RDC – CAFI mais aussi sur le suivi du portefeuille existant.*

1. *Indiquer si le programme REDD+ a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d’autres partenaires*

**N/A**

1. *Indiquer s’il y a eu des audits et quels sont leurs résultats ; si la politique de l’agence le permet, joindre le rapport d’audit en annexe :* ***Le partenaire de Mise en œuvre du projet qui est le CTR a été audité, les résultats ont été satisfaisant.***
2. *Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du programme**:* **N/A**

1. Analyse du coût du programme de l’exercice suivant le tableau 8.

Cette analyse permet d’apprécier le ratio des coûts des structures et des coûts opérationnels relatif à la période sous examen

Tableau 8 - Répartition des coûts du programme.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Description** | **Montant en USD** | **%** | **Commentaires** |
| 1. | Activités du programme | 1 100 300,38 | 66 |  |
| 2. | Equipement | 0 |  |  |
| 3. | Fonctionnement | 570 544,76 | 34 |  |
| **Total en USD** | | 1 670 845,08 | 100 |  |

1. *Indiquer si le compte a été audité ou non pendant la période sous examen. Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible les autres données nécessaires liées à cet audit.*

# Gestion participative

*Les principes de transparence, de participation et de consultations sont consacrés dans la programmation du FONAREDD, tant dans le plan d’investissement que dans les termes de référence des AMIs. Ainsi, à leur approbation, tous les programmes ont soumis un plan de consultation et de participation des parties prenantes dans les différentes activités et étapes du programme. Veuillez mettre à jour ce tableau, en rajoutant une colonne de commentaire permettant de voir l’évolution et la réalisation des processus participatifs prévus.*

Dans cette section, prière commenter :

1. *Tout amendement apporté au plan de consultation ;*
2. *Les défis à relever ;*
3. *L’efficience de l’engagement avec les programmes d’appui à la société civile et aux peuples autochtones (respectivement PNUD/GTCRR et BM/REPALEF) qui ont pour objectif de faciliter la participation transversale de ces acteurs dans tout le portefeuille du FONAREDD.*
4. Le Secrétariat exécutif n’a pas de plan de consultation.
5. RAS
6. Le SE-FONAREDD assure l’engagement avec ces programmes à travers ses activités de suivi-évaluation. Ainsi, il facilite l’engagement de la société civile et des peuples autochtones avec les autres programmes.

*Avez-vous fait usage ou référence du « Guide méthodologique de consultations » produit et disséminé par le GTCRR ? ☐Oui ☐Non. Comment ou pourquoi selon le cas.*

*Le Secrétariat exécutif n’a pas fait usage du « Guide méthodologique de consultations » produit et disséminé par le GTCRR, et devrait renforcer les efforts d’application des principes qui y sont proposés ; de plus il faudrait que le SE appuie le GTCRR à produire un résumé exécutif de ce manuel.*

*Pour assurer la gestion participative des interventions REDD+, sur l’année 2022, le Secrétariat exécutif a continué à veiller à ce que les représentants de tous les secteurs pertinents – notamment des gouvernements national et provinciales, de la société civile, du monde académique et des bailleurs – puissent participer à la gestion et l’orientation du FONAREDD, notamment à travers les activités suivantes :*

* [l’organisation de 8 réunions de Comité Technique](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Emz-MjwDczFOs46C8o39e3YBXR4DsFeui97F4X8DNTQ8DQ?e=lUbwdu)  , avec des représentants des bailleurs, de l’administration nationale, de la société civile et du monde universitaire ;
* [L’organisation de trois réunions avec les points focaux des ministères sectoriels sur le progrès atteint vers les jalons de la Lettre d’Intention RDC-CAFI](https://fonaredd-my.sharepoint.com/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Documents/FONAREDD/FONAREDD%20EXTERNE/1.%20Structures%20de%20gouvernance/Suivi%20des%20Jalons);
* L’organisation de [3 sessions du Cadre d’échanges et collaboration (CEC)](https://fonaredd-my.sharepoint.com/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Documents/FONAREDD/FONAREDD%20EXTERNE/Cadre%20d'Echange%20et%20de%20Collaboration/CEC%202022), avec des participants des programmes intégrés et sectoriels, de la société civile et des bailleurs ainsi que des experts indépendants.

# Thèmes transversaux

## Gouvernance

*Mentionner ici les réunions du Comité de Pilotage (COPIL) du programme ainsi que celles des plateformes multi-acteurs et multisectorielles et un résumé du suivi de leurs décisions*

Une réunion du COPIL du programme d’appui au Secrétariat exécutif du FONAREDD a été tenue au mois de février 2022. Le [PTA 2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ET2Y8v9pbSVAqUhTnLTS-6IBJs5Eb6TapHwn3me5xiiZuA?e=DqYPf8) a été approuvée par le COPIL par mail.

Ensuite, le SE a organisé huit réunions du Comité Technique du FONAREDD au cours de 2022, soit un peu en-dessous de l’objectif d’une réunion par mois. Les résolutions adoptées pendant ces CT, et les actions de suivi du SE, sont présentées dans le document ici [suivi recommandations](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EeTD9kuRo2hMtbaeGNNI6_ABDnv_5cx_eGSwgS6yJX1fwQ?e=1ahSVg)

Aucune réunion du COPIL du Fonds a été tenue pendant la période, mais 8 décisions ont été prises par le COPIL par mail en [2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Egdf1fl7vflMkBJv3C2ULk8B9RlVk8ZHA4rBmM1i4XzH3Q?e=9cbsQl)

## Genre

*Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d’investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes. Veuillez expliquer comment le programme a tenu compte de l’aspect Genre (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel féminin, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc…) en remplissant le tableau 8 dans l’objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques). Quels ont été les groupes cibles impliqués ? Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le programme les a-t-il surmontés ?*

Tableau 9 - Suivi des aspects Genre.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critère** | **Actions prises pour intégrer l’aspect genre** | **Résultats** | **Coût en USD** | **Défis affrontés** |
| Mise en œuvre/Activités  Mise en œuvre/Activités | Le SE-FONAREDD a développé une note d’orientation genre, qui a été revue par les agences deux fois, ainsi qu’un canevas de plan d’action genre en collaboration avec le Secrétariat CAFI. Les agences ont été demandées de fournir leur plan d’action. | Une agence (UNOPS – PROMIS) a fourni son plan d’action genre jusque-présent ;  La note d’orientation devra permettre de renforcer la prise en compte du genre dans le portefeuille du Fonds. | N/A | Le fait qu’une seule agence a fourni son plan d’action genre démontre la nécessité d’un suivi rapproché de la part du SE. De plus, ça démontre l’importance de demander les plans d’action et les analyses genre *au stade de la conception* des programmes futurs du FONAREDD, car cela va largement faciliter la pris en compte de cet aspect.  Il est à noter que plusieurs programmes s’appuient sur les stratégies genre globales de leur agence, mais celles-ci ne sont pas forcément adaptées au contexte de la RDC et des programmes.  Le FONAREDD peut considérer d’offrir des formations aux staff des programmes, avec l’appui d’experts genre. |
| Le SE FONAREDD a nommé une nouvelle responsable de l’intégration de l’aspect genre au sein de son équipe. | Le suivi de l’intégration genre dans les programmes ainsi que le suivi des agences dans leur développement de plans d’action genre suivi par la responsable genre du SE. | N/A | Il n’y a pas de budget précis pour les activités et les mesures pour renforcer l’intégration de l’aspect genre. Le budget genre pour les programmes est à la charge des AE. |
| Le SE-FONAREDD avait consolidé son interprétation des quatre critères genre (contexte, mise en œuvre, S-E et budget) à analyser dans le cadre du reporting annuel et semestriel des programmes – cela a été présenté dans la note d’orientation genres. | Des analyses plus rigoureuses de l’intégration de genre dans les programmes, de la part du SE. | N/A | Avec l’introduction d’un nouveau canevas CAFI-FONAREDD des rapports annuels et semestriels, le SE va devoir ajuster légèrement la noté d’orientation genre ainsi que sa matrice d’évaluation des programmes. En plus, il serait important de renforcer les capacités du staff du SE-FONAREDD en matière d’analyse de l’intégration genre à travers des formations. |
| Suivi-évaluation | Taux de femmes au sein du SE-FONAREDD : 32%, soit six sur 19. Sur les six femmes, trois font part de l’administration et une du staff des services d’appoint. Les deux autres font part du staff analytique. | N/A | N/A | Assurer un plus fort équilibre femmes-hommes à travers les recrutements futurs, notamment parmi le staff analytique. |
| Taux de femmes au sein des consultations et réunions organisées par le SE-FONAREDD : De manière générale, la majorité des participants sont des hommes. | N/A | N/A | Si la majorité des participants sont des hommes, c’est dû à un défi structurel au niveau du pays, où la plupart des personnes aux postes de pouvoir – qui représentent leur structure auprès du FONAREDD – sont des hommes.  Tandis que le genre des participants à toutes les réunions et consultations est du FONAREDD est enregistré dans les listes de présence, il y a lieu de mener un suivi plus rapproché et une analyse plus systématique du taux de participants femmes, ainsi que mettre en place des mesures pour encourager la participation de plus de femmes. |

## Peuples Autochtones

Le SE appuie l’intégration des peuples autochtones notamment à travers son suivi et évaluation du Programme d’Appui aux Peuples Autochtones, qui est exécuté par la Banque mondiale. A travers ses actions de suivi-évaluation (l’analyse des rapports semestriels et annuels ainsi que les missions de suivi), le SE veille aussi à ce que les autres programmes impliquent les peuples autochtones.

## Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

De la même façon que pour les peuples autochtones, le SE veuille à ce que les jeunes sont représentés dans les structures de gouvernance du FONAREDD – le Comité Technique et le Comité de Pilotage du Fonds – à travers le GTCR-R.

## Respect de normes environnementale et sociale

*Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancun sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l’ambition d’accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancun ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d’émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d’Investissement REDD+ financée par le FONAREDD et CAFI concourt à la génération de telles réductions d’émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu’intégrés, de s’assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau du FONAREDD et dans un deuxième temps ces informations seront intégrées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes qui sera soumis à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.*

## Etude d’impact environnementale et sociale

*Une telle étude a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? OUI / NON. Dans l’affirmative, veuillez rapporter sur les résultats clés obtenus et/ou les avancées relatives aux mesures d’atténuation, et joindre le rapport de l’étude en annexe ou informer s’il a déjà été transmis au SE FONAREDD.*

Etant un pur programme de renforcement de capacités, qui ne comprend ni la conceptualisation d’une politique ni des activités de terrain, les sauvegardes environnementales et sociale ne s’y appliquent pas. Par conséquent, il n’a pas été nécessaire de réaliser une étude d’impact environnemental et social.

## Mesures prises afin d’assurer le respect des sauvegardes

*Décrire ici les études d’impacts ou les mesures prises afin de s’assurer du respect de chacune des sauvegardes, en remplissant le tableau 10*

Etant un pur programme de renforcement de capacités, qui ne comprend ni la conceptualisation d’une politique ni des activités de terrain, les sauvegardes environnementales et sociale ne s’y appliquent pas. Par conséquent, des mesures spécifiques n’ont pas été prises dans le but de répondre aux sauvegardes, outre l’évaluation du niveau de respect des sauvegardes par les agences d’exécution.

Toutefois, plusieurs sauvegardes motivent et inspirent le travail du Secrétariat Exécutif et des actions qui y sont pertinentes ont déjà été réalisé, tel que reflété dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10- Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Les principes de sauvegardes définis par le FONAREDD (2016) | Les actions réalisées | Le coût en USD | Les défis rencontrés |
| Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l’accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité.  (Cancun a ; IFC norme 6) | A travers son travail de programmation et de suivi et évaluation, qui se base sur la Stratégie Nationale REDD+ de la RDC, le SE a continué à assurer la mise en œuvre de programmes qui contribuent à la réduction de la déforestation et la dégradation des forêts. De plus, à travers son appui aux négociations du nouveau partenariat RDC-CAFI, le SE a appuyé l’identification de mesures adéquates pour la protection des forêts naturelles. Finalement, le SE-FONAREDD a mené des analyses des initiatives pour les solutions fondées dans la nature et a proposé que ce genre de solutions soient intégrées dans la nouvelle CDN de la RDC – cette proposition a été prise en compte. | N/A | Il y a lieu de renforcer l’aspect de préservation de la biodiversité du portefeuille FONAREDD, au travers de l’inclusion de la conservation et la régénération des forêts. |
| Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b) | **Transparence :** Tout les rapports semestriels et annuels relatifs au FONAREDD et son portefeuille sont rendus disponibles sur [le site web du FONAREDD](https://fonaredd-rdc.org/) ; la même chose vaut pour tous les documents relatifs aux réunions CT et COPIL. **Bonne gouvernance :** Toute décision concernant la gestion du FONAREDD et les programmes de son portefeuille est prise par le Comité de Pilotage, sur recommandation par le Comité Technique. Les deux comités consistent des représentants du gouvernement, de la société civile et des bailleurs. | N/A | **Transparence :** Il y a parfois eu des retards dans la transmission des documents finaux et signés au chargé de communication, et dans la mise à jour du site web.  **Bonne gouvernance :** La taux de représentation de femmes et de jeunes dans le Comité Technique et le Comité de Pilotage du FONAREDD demeure faible. |
| Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d’éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes  (IFC norme 4) | Le SE a un [mécanisme de gestion de plaintes et recours](https://fonaredd-rdc.org/plaintes-et-recours/), qui permet de répondre aux éventuelles plaintes des parties prenantes, y compris des pertes et des dommages causés par les activités financées par le Fonds. Le SE a également appuyé les programmes dans le développement dans leur propre mécanisme de gestion de plaintes et recours, ou leur association au mécanisme du Fonds. Dans le Rapport annuel 2020 du FONAREDD, le SE a fourni une vue d’ensemble des mécanismes utilisés par les différents programmes. | N/A | Il y a lieu de rendre le mécanisme de plaintes et recours du FONAREDD plus connu, et d’enregistrer et disponibiliser les informations sur la réception et le traitement des plaintes de manière plus systématique. |
| Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées  (Cancun f ; IFC norme 1) | * En développant et effectuant le suivi des programmes intégrés, le SE a appuyé la distribution de bénéfices d’activités REDD+ à travers les provinces les plus affectées par la déforestation et la dégradation des forêts. * Dans le cadre de son appui à l’ERPA, le SE a fait le suivi du développement du plan de partage de bénéfices relatif à l’ERPA Mai-Ndombe. Ensuite, dans le contexte de son travail avec LEAF, le SE a mené un travail participatif (avec la Task Force nationale LEAF) sur les principes de répartition des recettes. | N/A | RAS |
| Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l’émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones | Le SE a pris en compte l’objectif de créer de nouvelles opportunités économiques et de l’emploi dans la conception de nouveaux programmes. | N/A | RAS |
| Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales  (Cancun d) | * A travers son suivi du Programme d’Appui aux Peuples Autochtones, le SE apporte son soutien aux activités bénéfiques aux communautés autochtones. * Dans son évaluation de la performance des programmes, le SE s’appuie sur neuf critères dont la *gestion participative*, pour lequel le SE a développé des sous-critères qui s’appliquent. |  | Il peut être difficile, au niveau du SE, d’avoir une vue complète du niveau d’implication des communautés locales et autochtones dans les programmes du FONAREDD. |
| Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu’ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées  (Cancun c ; IFC norme 3,5,7) | * Le SE a développé un draft d’un Code de conduite pour le FONAREDD, qui tient compte des droits de l’homme. * Le SE a développé un [draft des TDR d’une étude](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EuXMLXSjwQxLsFxKblWueZcB0UPKuKprviSl8nCDPD27qQ?e=jc9ezC) qui sera mené dans le contexte du Programme de Gestion Durable des Forêts et qui tiendra compte des droits des communautés locales et peuples autochtones, tels que reconnu par le Code Forestier de la RDC. |  | * Le code de conduite du FONAREDD n’a pas été finalisé. |
| a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ; | * En concevant et évaluant les programmes, le SE a tenu compte de la Stratégie-cadre et du Plan d’investissement REDD+ de la RDC, ainsi que la Lettre d’Intention signée entre la RDC et CAFI en 2016. Pour s’assurer que les interventions des programmes soient conformes à la LOI, le SE organise régulièrement des réunions avec les points focaux des ministères sectoriels sur le niveau d’atteinte des jalons de la LOI. * Dans le contexte des négociations sur le nouveau partenariat RDC-CAFI, le SE a attiré l’attention des partenaires sur l’importance d’aligner le nouveau partenariat aux priorités des politiques et stratégies nationales. * Pour assurer la conformité de la RDC aux exigences de la CCNUCC relatives au mécanisme REDD+, le SE a recruté – avec l’appui du PNUE – quatre consultants en charge de l’élaboration du premier Résumé d’informations sur les sauvegardes (SoI) de la RDC ainsi que le [Système d’informations sur les sauvegardes (SIS) national](http://rdc-snsf.org/sis). Le SE assure le suivi de ce travail, avec la [Task Force LEAF/SIS](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EpPrViQS5QpGqGkeMRnMBZMB2ctTsKM0w9cEsgY4ncoxVQ?e=TZhucR) national. [Les premiers livrables des consultants sont disponibles ici.](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Eh9XfkZ29d5OgN6Sdv8cNBEBp2yqQYO1S8OiY6VA4VQZCA?e=wmNPXL) * Le SE a contribué à l’élaboration de la nouvelle CDN de la RDC en vue de renforcer les aspects liés à la REDD+, aux solutions fondées dans la nature et les services écosystémiques. |  | RAS |
| b) Mesures visant à réduire les déplacements d’émissions. | A travers son approche nationale aux projets REDD+, le SE cherche à prévenir les fuites d’émissions entre les provinces du pays. Le SE a mené des [recherches sur les approches « nested » et « jurisdictional »](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:p:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EV8_r9VJUZ5MsoD5_rpK7xUBDgiQfM8IqgzJkWDloWTy8Q?e=R5e0Ve) qui ont été partagées avec des partenaires au niveau national, en vue d’introduire des approches permettant de réduire les déplacements d’émissions. | N/A | Les analyses sur les approches « neted » et « jurisdictional » n’ont pas encore abouti à de mesures concrètes. |
| C) Norme de performance 2 : Main-d’œuvre et conditions de travail | Les membres du SE travaillent dans des bureaux à Gombe, Kinshasa, où il n’y a pas normalement raison d’inquiétude par rapport aux conditions de travail. Cependant, avec le contexte du COVID-19 en 2019 et 2020, le SE a dû se poser des questions sur la sécurité sanitaire des collègues travaillant dans le bureau, et des mesures ont été prises pour permette le télétravail depuis la maison. | N/A | En travaillant depuis la maison, certains collègues du SE-FONAREDD ont rencontré des problèmes de connexion internet. |

## Gestion des plaintes et recours

* *Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets REDD+. Il convient d'établir des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l’exécution des politiques, mesures et activités REDD+. L’agence d’exécution doit mettre en place un mécanisme spécial de gestion des plaintes et renseigner la gestion dans le tableau ci-dessous.*

Depuis 2018, le SE FONAREDD a opérationnalisé son mécanisme des plaintes et recours en ligne : <https://fonaredd-rdc.org/plaintes-et-recours/>. Ce mécanisme permet de résoudre les conflits au niveau de la base avant de remonter au niveau du SE FONAREDD. C’est pourquoi, la plupart des plaintes et recours sont résolu sur terrain avec les agences d’exécution. Entre 2020 et 2022, le SE-FONAREDD a reçu une seule plainte via le site internet du Fonds. Par ailleurs, quelques plaintes ont été reçues et traitées au niveau des programmes. Ci-dessous la nature de ces plaintes :

1. Réclamation sur l’augmentation des primes pendant les missions des experts (services étatiques et ONGD local) ;

2. Paiement de PSE ;

3. Plaintes pour restitutions d’objets perdus ;

4. Contestation au sujet de la sélection pour la réalisation des PSG dans le territoire  ou microprojet;

5. Conflit coutumier dans la zone par rapport aux activités ;

6. Non-respect de mise en œuvre du PTBA ;

7. Conflit de leadership

8. retard de paiement dans le cadre des PSE à travers les PIREDD

9. Etc.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Territoires** | **Village/CLD** | **Description de la plainte** | **Date d’émission** | **Résolution prise** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

* Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

# Gestion des risques

* 1. *Mettre à jour votre matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.*

*Détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l’acteur responsable. Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de programme à son approbation (ou l’année précédente pour les programmes ayant plus d’une année de mise en œuvre). Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l’évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l’année suivante), en expliquer les raisons et si le programme a eu un rôle proactif dans l’atténuation de ces risques.*

Tableau 10 - Gestion des risques

Les risques auquel le SE-FONARDD a fait face en 2022 sont présentés ci-dessous.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Identification des risques** | | |  | **Traitement du risque** | | |
| **Description du risque** | **Période d'identification** | **Catégorie de risque** | **Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport** | **Action(s)** | **Responsabilité** | **Date limite** |
| Les jalons de la lettre d’intention RDC – CAFI ne sont pas atteints | 2022 | Stratégique et politique | stable | Tenue de reunion de suivi des jalons avec les points et une réunion politique | Coordonnateur Adjoint  Gestionnaire de portefeuille  Suvi – Evaluation | T4 2022 |
| Développement des feuille de route sectorielle avec les secteurs impliqués |
| Le FONAREDD ne peut pas démontrer les besoins 2022 pour capter les financements disponibles à cause de l’absence des capacités | 2022 | Financier | accru | Production d’une démonstration des besoins qui a été soumise à discussion avec le CA CAFI avec des appuis extérieurs | Coordonnateur, Coordonnateur Adjoint et Gestionnaire du Fonds | T3 2022 |
| Réduction des capacités au sein du SE-FONAREDD en raison du départ des trois membres du staff sans remplacement | 2022 | Opérationnel | Accru | Dialogue avec CAFI sur le futur du SE-FONAREDD | Coordonnateur, Coordonnateur Adjoint, Gestionnaire du Fonds | T4 2022 |

* 1. Évaluation de la transparence et de l'intégrité

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption** | **Oui (combien et une brève description de chacune)** | **Non** | **Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur Fraude, la mauvaise utilisation de fonds et la corruption** |
| **Allégations** |  | x | Tous les membres du SE-FONAREDD qui sont sous contrat avec PNUD ont suivi des formations sur la gestion des cas de fraude et corruption |
| **Investigations** |  | x |  |
| **Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)** |  | x |  |
| **Exploitation, abus et harcèlement sexuels** |  |  | Tous les membres du SE-FONAREDD qui sont sous contrat avec PNUD ont suivi des formations sur le harcèlement sexuel |
| **Allégations** |  | x | Tous les membres du SE-FONAREDD qui sont sous contrat avec PNUD ont suivi des formations sur la gestion des cas d’exploitation, d’abus et d’harcèlement sexuel. |
| **Investigations** |  | x |  |
| **Sanctions** |  | x |  |

NB : Le SE-FONAREDD n’a pas de sous-contractant direct mais s’assure que les PMO qui sont recrutés dans le cadre du Fonds ont des procédures et des standards solides dans cette matière.

# Illustration narrative spécifique

*Donner un exemple détaillé d’une action/intervention qui contribue avec réussite au processus REDD+ en RDC. Présenter les changements les plus remarquables atteints au niveau de la perception ou du changement des attitudes des groupes cibles.*

*L’inclusion de pièces justificatives, y compris des photos avec légendes et des informations détaillées, est fortement encouragée. Les Secrétariats du FONAREDD et de CAFI choisiront des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.*

A la fin de 2020, le SE a lancé le Cadre d’échanges et de collaboration (CEC), qui fournit une plateforme de concertation réunissant les représentants tant des programmes sectoriels qu’intégrés, en plus des experts indépendants et autres parties prenantes. Depuis le lancement en 2020, 12 sessions du CEC ont été organisées par le SE, portant sur neuf sujets différents :

1. 30/11/2020 : Lancement CEC ;
2. 26/01/2021 : CEC sur le dispositif d’encadrement agricole, de production et distribution d’intrants dans les PIREDD ;
3. 16/02/2021 : CEC sur la planification familiale ;
4. 22/04/2021 : CEC sur l’intégration de la dimension genre ;
5. 13/04/2021 : CEC sur la structuration du milieu ;
6. 28/05/2021 : CEC sur les paiements pour services écosystémiques (PSE) ;
7. 29/06/2021 : CEC sur les foyers améliorés.
8. 07/09/2021 : CEC sur les systèmes d’information géographique (SIG)
9. 02/12/2021 : Sauvegardes sociales et environnementales
10. 04/02/2022 : Call sur les Obligations de rapportages
11. 20/05/2022 : **Partage d’expériences sur les processus d’aménagement du territoire dans la mise en œuvre des activités du PIREDD**
12. 25/08/2022 : Gouvernance Forestière

[La documentation relative à chaque session est disponible ici.](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EvkS5q3I6j5GmRahpYcXW24BM8MEU_BLpcP_Jvv-yu-X3Q?e=psSIBh)

Ces CEC ont permis d’échanger et d’harmoniser les avis des parties prenantes sur des sujets qui sont clés à la mise en place de la REDD en RDC, ainsi que d’esquisser des voies d’orientations pour la mise en place renforcée des programmes. Par exemple, lors du CEC sur la planification familiale, le programme sectoriel pour la mise à échelle de la planification familiale (PROMIS) a pu offrir des orientations et de l’appui aux programmes intégrés sur la mise en œuvre effective de leurs objectifs relatifs au pilier démographie. Ensuite, lors du CEC sur les PSE, les représentants des PIREDD et les experts indépendants se sont mis d’accord sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de prise de décisions au niveau communautaire. Ils ont également échangé sur le lien entre les PSE et la sécurisation foncière et sur l’importance d’ancrer les mécanismes PSE dans les Plans simples d’aménagement du territoire. Finalement, le CEC sur les sauvegardes sociales et environnementales a été une séance très pratique. Les agences et les autres parties prenantes ont été informés sur les obligations de la RDC relatives aux sauvegardes dans le cadre de la CCNUCC, ainsi que sur la nouvelle fiche de collecte de données qui devra être remplie par tout programme REDD+ actuel et passé en vue d’alimenter le [Système d’informations sur les sauvegardes](http://rdc-snsf.org/sis) de la RDC et [le premier resumé d’information sur les sauvegarde du pays](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Eo-0vWNTDQZIhRWYo41PhKQBucT76XOH0lK2FltCKjkLtg?e=W7Oge3)

Il a aussi été abordé les questions relatives aux exigences de reportage pour les projets sous financement FONAREDD/CAFI, les questions de Gouvernances Forestières et d’Aménagement du Territoire.

# Modalités de suivi

Il s’agit, notamment de :

* *Présenter le système de suivi et comment les informations ont été utilisées pour identifier des leçons tirées et/ou ajuster la stratégie de mise en œuvre du programme ;*
* *Indiquer le budget affecté au suivi-évaluation (collecte de données de base, personnel de suivi-évaluation etc…) et le comparer aux dépenses effectives.*
* *Faire référence aux revues techniques, d’évaluations externes etc.*
* *Présenter le travail des structures de gouvernance du Programme (COPIL, plateformes, nombre de missions de suivi terrain), leurs réunions, dates, rapports, etc.*

Tableau 11 - Etat d’avancement du plan de suivi du programme.

| **Activités** | **Nbre prévu** | **Nbre réalisé** | **Taux de réalisation** | **Commentaires** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Réunion et Mission de suivi | 20 | 7 | 35 % | Au cours de l’année 2022, 30 réunions de suivi des programmes sectoriels et 20 missions de terrain avaient été planifiés. Sur cette planification, il y a eu 23 réunions de suivi des programmes sectoriels et intégrés et 7 missions de suivi organisées par les experts du S&E du SE FONAREDD avec un assistance des experts du CAFI au niveau national (Bureau FONAREDD, Bureaux des agences d’exécution) et d’autres en ligne. Il s’agit des programmes ci-après.   1. **Réunions de suivi : 23**   Savanes (2), PGDF (1), Société Civile (3), PARF (2), PARF (2), Energie (3), PIREDD Equateur (2), GDA (3), Peuples Autochtones (2), PROMIS (2), PIREDD Mongala (2).   1. **Mission de suivi : 7**   Sept missions de suivi ont été organisée au courant de l’année 2022 . Ce niveau faible de réalisation est due par faible moyes des ressources financières au SE FONAREDD et certaines priorités de la période sur la programmation de la nouvelle lettre d’intention. |
| Participation aux COPIL des programmes/projets | 32 | 19 | 59% | Le SE FONAREDD, en sa qualité de membre effectif des Comités de Pilotage des programmes, a pris part aux réunions organisées par les agences d’exécution. Il y a lieu de signaler pour l’année 2022, deux programmes n’ont pas tenus leurs comités il s’agit du PGDF (Non démarré) et PA. D’autres programmes n’ont organisé qu’une seule réunion de leur Comité de Pilotage et d’autres plus. La situation pour chaque programme est la suivante :   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | **Programme** | **Nbre** |  | **Programme** | **Nbre** | | PIREDD KWILU | 1 |  | PROMIS | 1 | | PIREDD MONGALA | 2 |  | SOCIETE CIVILE | 1 | | PIREDD Equateur | 2 |  | Savane | 1 | | PIREDD Maniema | 3 |  | PARF | 2 | | PIREDD Mai Ndombe | 1 |  | PARAT | 1 | | PIREDD PO | 1 |  | GDA | 1 | | Energie | 1 |  | SE FONAREDD | 1 | |
| Transmission des rapports annuels et semestriels et leurs analyses  [PIREDD](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/ElvjW6YPz5ZPoTnjzW5m-wMBBDFDVRJn1DRIHkYRRXvjVA?e=ImI3bi) ; [sectoriel](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EjjXqBlhVLFBrXvwI50JnXABfv7KomQjjav1KasfMpVu2w?e=jwIS0H) | 32 | 32 | 100% | En 2022, le SE FONAREDD a reçu et analysé, 16 rapports d’activités annuel 2021 des programmes et 16 rapports d’activités semestriels 2022. Il ressort de cette analyse que les agences d’exécution ont suivi le canevas partagé sur la partie narrative et ont éprouvé des difficultés pour élaborer la partie financière. Des échanges ont été organisées durant l’année pour renforcer les capacités des experts des agences d’exécution sur le rapportage financier. |
| Collecte des données selon PTBA (études initiales, diagnostics etc,) | N/A | 205 |  | Les experts du SE FONAREDD se sont assuré que les agences d’exécution mettent des hyperliens dans leurs rapports annuels et semestriels afin de faciliter la collecte des données. Ces livrables ont fait l’objet d’analyse au niveau interne du FONAREDD et CAFI. |
| Echanges et capitalisation  [2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EuNrSlzwpMJAmSC7TZbVxtEBhxlYrqOIUforQMDpbdyu3Q?e=PCmLfk) | 4 | 3 | 75% | Sur quatre séances des réunions prévues dans le cadre de CEC, le SE FONAREDD a appuyé l’organisation des trois. Les thématiques suivantes ont été abordée :   * obligations de reporting ; * partage d’expérience sur les processus de l’aménagement du territoire entre les programmes et ; * gouvernance forestière. |
| Evaluation externe des agences  [2022](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EqohRjCDV0ZBr4mwUDzV0pABQ4nfiUGB1YaXO9IzTgpWIg?e=EQ3OvI) | 5 | 5 | 100% | Le SE FONAREDD a organisé et ou finalisés des évaluations indépendantes pour le PIREDD Oriental, Le PIREDD Kwilu, le PIREDD Equateur, le PIREDD Maniema et a lancé l’évaluation indépendante pour le Programme Energie |
| Réunion de Suivi conjoint des jalons de la LOI avec les points focaux  [2022](https://fonaredd-rdc.org/portefeuille-du-fonaredd/) ; [Suivi Jalons LOI 2](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Eq-JKqJQLipIp-Nzm15GnssBip0vx2Pfgyf52Pkst1iYVg?e=Vm7S3J) | 4 | 3 | 75% | Au cours de l’année 2022, trois réunions de suivi des jalons ont été par les experts du CTR et du SE FONAREDD pour appuyer les experts des ministères sectoriels.   * Les deux premières réunions (T1 et T2) ont portée uniquement sur jalons de la première lettre d’intention. * La troisième dite de haut niveau a réuni les points focaux, les Secrétaires Généraux, les PTF et la société. Elle a traité du suivi de l’atteinte des jalons pour la seconde lettre d’intention.   Tous les jalons de la LoI2 dont les échéances étaient fin 2022, ont été évalué et des recommandations formulées pour renforcer leur suivi. |
| Mise à jour trimestrielle du portefeuille FONAREDD le site web FONAREDD  <https://fonaredd-rdc.org/portefeuille-du-fonaredd/> | 4 | 4 | 100% | L’expert en communication du FONAREDD, a pris en charge l’actualisation du site internet avec les informations provenant des programmes et des parties prenantes du FONAREDD. Un infographe recruté pour apporter son appui à la mise en jour du site l’amélioration des outils de communication du FONAREDD. |
| Renforcement des capacités en S&E | 5 | 0 | 0% | La mise en œuvre des investissements REDD requiert une mise à niveau des connaissances des experts chargés de suivre les programmes REDD financés pour dresser les différents problèmes rencontrés par les agences d’exécution.  Ce volet de renforcement des capacités est en souffrance pour les deux derniers années (2021 et 2022) à cause du manque des ressources financières nécessaires pour soutenir les différentes formations.  Les besoins en formation devrait faire l’objet d’une attention particulière de la part des animateurs du SE FONAREDD et CAFI pour renforcer les capacités des experts en suivi et évaluation. |
| Suivi spatial | N/D | N/D |  | Le système de suivi et évaluation du FONAREDD accuse une faiblesse par le manque d’un outil efficace pour géolocaliser et suivre à temps réel les investissements du terrain. Pour palier tant soit peu à ce problème, l’unité de suivi et évaluation du FONAREDD avait conçu un outil de suivi spatial adapté à certaines activités du Fonds. Cet outil a été vulgarisé aux programmes pour les aider à alimenter les données convenues ensemble. Cependant, les agences d’exécution n’ont pas pu utiliser cet outil en raison de l’absence d’experts en topographie surtout au niveau des PIREDD. Nous avons noté que certaines agences d’exécution qui ont adopté l’utilisation d’un outil de Kobocollect pour renseigner leurs interventions. Une réunion d’harmonisation des outils est prévue pour l’année 2023.  Par ailleurs, le besoin d’avoir un outil de suivi spatial demeure pour rendre accessible les informations de mise en œuvre des investissements REDD+. |

*N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.*

# Révisions programmatiques (le cas échéant)

*Indiquer toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les résultats clés en présentant la justification ainsi que les approbations obtenues en structure de gouvernance le cas échéant.*

Aucune révision programmatique a été effectuée.

# Communication et promotion

*Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI et le FONAREDD (y compris via l’utilisation de logos) dans les publications finales du programme, sur le site du programme le cas échéant, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos à l’appui*.

L’année 2021 a connu un passage à l’échelle en matière de communication, l’accent étant mis sur la promotion des résultats et avancées réalisées par les différents programmes.

* 1. **Production du contenu**

Il a été question de structurer la base des données des informations sur le FONAREDD, avec des éléments-clé. Ainsi, la banque d’images est mise à jour au fur et à mesures et les dossiers des photos y sont classés par année et par programme. Il s’agit des photos de différentes missions de terrain et d’activités, lesquelles sont utilisées pour plusieurs fins de communication, partagées avec les différentes parties prenantes et à usage public.

Les visites de terrain ont également permis de récolter les témoignages auprès des bénéficiaires, lesquels ont été rédigés en termes succès stories qui peuvent être consultées sur le lien suivant <https://fonaredd-rdc.org/publications/> .

Les Images qui ont été récoltées serviront de base de données afin de monter des courtes vidéos ou du contenu médiatique pour les différentes plateformes digitales du FONAREDD.

* 1. **Publications**
* Appui à la mise en page et la publication du Rapport 2021 du SE FONAREDD sous different formats [RAPPORT ANNUEL 2021 (adobe.com)](https://express.adobe.com/page/6GExqwijwgOud/) : Le rapport annuel 2021 du FONAREDD a été décliné en plusieurs versions, notamment la version synthèse, la version adobe scroling , la version web ainsi que les fiches d’information sur les programmes.
* Bulletins d’information : Le bulletin d’informations [« Echos du FONAREDD »](https://fonaredd-rdc.org/publications/) dans sa seprième, huitième et neuvième , a été publié en 2022 en version imprimée et en ligne. Son contenu a été enrichi et restructuré avec des rubriques génériques et thématiques standards pour les unes et variantes pour les autres.
  1. **Digital**
* [Le site internet du FONAREDD](https://fonaredd-rdc.org/publications/): Le site internet restructuré a facilité la publication régulière de tout le contenu produit et des documents pertinents sur les différents programmes du portefeuille du FONAREDD. Il fait ainsi la promotion, de manière visuelle et attractive, des avancées réalisées par les programmes.
* Les médias sociaux : FONAREDD est inscrit sur 3 types de médias sociaux, notamment Facebook (416 abonnés au 31 décembre 2021), Twitter (885 followers au 31 Décembre 2021) et LinkedIn depuis peu (30 abonnés au 31 décembre 2022 car étant encore nouveau sur cette plateforme). Les médias sociaux font ainsi le relai de certaines informations publiées sur le site internet, une large diffusion des informations pertinentes de la part des partenaires à travers le partage des publications et une publication en temps réel des moments forts des évènements spéciaux (Twitter).
  1. **Engagement de la presse**

Le SE – FONAREDD a signé un protocole d’accord avec la presse environnementale pour une couverture systématique de ses activités par les organes de presse spécialisés dans le matière.

L’engagement de la presse pour l’année 2022 a consisté à la couverture médiatique de 4 événements organisés au cours de l’année.

* 1. **Collaboration avec les agences d’exécution**

La collaboration avec les partenaires a porté sur un partage mutuel d’informations entre les agences d’exécution et le SE-FONAREDD notamment au travers des CEC ou les Agences ont pu

donner leurs feed back sur les cannevas mis à jour des rapports annuels mais aussi ont partager leurs expériences en Aménagement du Territoire et Gouvernance Forestière

* 1. **Visibilité**

La visibilité du FONAREDD a été assurée non seulement à travers les plateformes numériques et la presse, mais aussi à travers les matériels de visibilité produits et imprimés. Il s’agit entre autres des goodies (Calendrier, Agenda, Stylo, etc…) qui sont partagés aux différents partenaires.

Ces matériels portent chacun le label du FONAREDD, permettant ainsi de renforcer son identité visuelle.

# Auto-évaluation du programme

*Sur la base des critères de performance mis à disposition par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, merci de bien vouloir passer en revue l’évaluation de votre programme pour la période sous-examen.*

**Efficacité : Modérément satisfaisante**

Comme indiqué dans le Chapitre 5, le programme a atteint 76% des résultats relatifs à l’Effet I : *Le Plan d'Investissement REDD+ est mis en œuvre efficacement au travers de programmes de qualité*. En ce qui concerne à l’Effet II : *La RDC mobilise des ressources additionnelles pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ au travers du FONAREDD*, le niveau d’atteinte est à 69%. Quant à la gestion et coordination d’ensemble des activités (Effet III), le SE a atteint une réalisation de 50%.

**Efficience : Satisfaisante**

La moyenne du taux de réalisation de tous les 13 indicateurs liés aux trois Effets est de 65%. La réalisation budgétaire de l’année 2022 est également de 49 %, ce qui fait preuve d’une efficience optimale.

**Gouvernance : Satisfaisante**

Veuillez voir la Section 8.1. Comme noté, le SE a organisé 8 réunions de CT pendant l’année 2022, soit un peu en-dessous de l’objectif d’une réunion par mois. Ensuite, le SE s’est bien servi de la modalité de prise de décisions par mail du COPIL, qui a pris 8 décisions de cette manière en 2022. Finalement, le SE a organisé une réunion de son propre comité de pilotage, conformément aux exigences de Gouvernance Classique d’un programme

**Gestion participative : Satisfaisante**

Veuillez voir la Section 7. Comme indiqué, le SE a notamment assuré la gestion participative du FONAREDD à travers la tenue des réunions du Comité Technique et la réunion de suivi du progrès des jalons auprès des points focaux des ministères sectoriels. Ensuite, le CEC a constitué une nouveauté importante facilitant la concertation entre les parties prenantes différentes, ainsi orientant le développement et la mise en place des programmes.

**Genre : Modérément satisfaisante**

Veuillez voir la Section 8.2. Comme indiqué, le SE a élaboré une note d’orientation genre, qui a été revu par les agences d’exécution deux fois, ainsi qu’un canevas de plan d’action genre conjointement avec CAFI. Par la suite, il faudra faire le suivi auprès des agences de sorte qu’ils soumettent leur plan d’action, et réfléchir sur comment assurer la mise en œuvre des autres propositions faites dans la note d’orientation. De plus, il y a lieu de considérer l’intégration d’un poste budgétaire spécifique au genre dans le prochain PTBA du SE, en vue de renforcer davantage la prise en compte de cette dimension, ainsi que d’augmenter le taux de femmes au sein du SE.

**Respect des sauvegardes : N/A**

Veuillez voir la section 8.5. Comme indiqué, le SE n’a pas d’obligation de faire du reporting sur la mise en œuvre des Sauvegardes socio-environnementales. Toutefois, la matrice de respect des sauvegardes a été remplie. Il est à noter, notamment, que le SE a commencé un travail important de développement des outils sauvegardes nationaux demandés dans le cadre de la CCNUCC avec l’appui de PNUE. Ensuite, il convient de rappeler que le SE opère un mécanisme de gestion des plaintes et recours opérationnel. Il y a lieu, cependant, de renforcer la diffusion de ce mécanisme pour assurer qu’il soit disponible à l’ensemble des parties prenantes.

**Suivi et évaluation : Modérément satisfaisant**

Veuillez voir la Section 11. Comme démontré à travers le rapport annuel 2021 du Fonds, le SE a rendu encore plus solide son système d’évaluation des programmes du portefeuille, en s’appuyant sur les neuf critères de performance approuvé par le CT. Cependant, le SE pourrait prendre des mesures pour renforcer son système de gestion des programmes à risques effectifs.

Par ailleurs, le SE a entamé les évaluations indépendantes des programmes du portefeuille, cinq ont été finalisées ou lancées dans l’année en cours.

# Difficultés rencontrées et mesures prises

|  |  |
| --- | --- |
| Difficultés rencontrées | Mesures prises |
| L’incertitude concernant l’avenir du FONAREDD – dans le cadre de la nouvelle LOI signée entre la RDC-CAFI – inquiète et démotive les collègues du SE-FONAREDD. | Dialogue maintenu avec CAFI ainsi qu’avec les instances gouvernementales pertinentes. |
|  |  |
| La réduction du nombre de staff au SE-FONAREDD a des implications importantes sur les capacités et le travail du Secrétariat exécutif et donc sur le Fonds entier. Deux staffs internationaux ont quitté le SE en 2021 sans être remplacés – la même chose sera le cas pour un troisième qui a quitté au début de février 2022 ainsi que du personnel national | Revue de la répartition des tâches à plusieurs reprises. Dialogue continu avec CAFI sur le futur du SE-FONAREDD. |
| La lenteur des processus de recrutement a impacté négativement la programmation des activités, notamment les évaluations à mi-parcours des programmes. | Le SE-FONAREDD privilégie de plus en plus une contractualisation au travers du CTR/ Ministère des Finances qui présente plus de fléxibilités |

# Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme

Les Sections 15 et 17 résument les défis et les leçons apprises lors du premier semestre 2022.

# Conclusion et recommandations

Pour le SE-FONAREDD, la priorité pour l’année 2022 a été de finaliser les discussion autour de la Gouvernance du partenariat RDC – CAFI 2021 – 2030 mais aussi lancer la programmation de ces financements en vue de leur sécurisation. Cette tâche a été couplée avec les missions traditionnelle du FONAREDD de suivi du portefeuille existant. Il s’est agit d’organiser notamment des évaluations à mi-parcours des programmes, des réunions du Comité technique, et l’organisation des CEC comme plateforme d’échanges entre les programmes ainsi que toute l’animation faite pour une meilleure coordination du portefeuille de programmes.

Ces missions ont été assurées dans un contexte ou des changements importants ont été apportés au management du SE – FONAREDD à travers le recrutement d’un nouveau coordonnateur ainsi que son adjoint mais aussi marqué par le départ 4 personnes essentielles au fonctionnement du SE – FONAREDD à savoir la CTP, les deux analystes internationaux ainsi que le responsable de la Communication.

Le SE-FONAREDD a été partie prenante centrale et impliquée dans les négociations qui ont donné lieu à la signature de la nouvelle Lettre d’intention entre le gouvernement et la RDC. Le travail du FONAREDD, au cours de cette année s’est donc concentrée sur le suivi du portefeuille existant et l’accompagnement du pays à la mobilisation des financements de CAFI sans réellement faire de la programmation. Les perspectives pour l’année 2023 en termes de gestion et de vie du portefeuille sont plus claires mais gagneraient à être plus précisées à l’issue de la finalisation des négociations CAFI- RDC mais aussi des différents échanges que le FONAREDD a initié avec certains partenaires bi et multilatéraux.

# Récapitulatif des livrables

*Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport et fournir des hyperliens aux livrables finalisés ou, le cas échéant, aux dossiers qui les contiennent.*

* Documentation de [huit réunions du Comité technique du FONAREDD](https://fonaredd-my.sharepoint.com/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Documents/FONAREDD/FONAREDD%20EXTERNE/1.%20Structures%20de%20gouvernance/COMITE%20TECHNIQUE/CT%202022) ;
* Documentation de [trois sessions du Cadre d’échange et collaboration](https://fonaredd-my.sharepoint.com/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Documents/FONAREDD/FONAREDD%20EXTERNE/Cadre%20d'Echange%20et%20de%20Collaboration/CEC%202022) ;
* Documentation de [trois réunions de suivi du progrès vers les Jalons de la LoI avec les points focaux des ministères sectoriels](https://fonaredd-my.sharepoint.com/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Documents/FONAREDD/FONAREDD%20EXTERNE/Suivi%20de%20jalons%20LOI2);
* Documentation des cinq [évaluations indépendantes à mi-parcours des programmes](https://fonaredd-my.sharepoint.com/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Documents/FONAREDD/FONAREDD%20EXTERNE/Evaluations%20du%20FONAREDD/Vérifications%20indépendantes%20du%20progrès%20vers%20les%20jalons/2022)réalisées pour le PIREDD Equateur, PIREDD Oriental, PIREDD Maniema, le PARF ainsi que le PIREDD Kwilu
* Préparation du [Rapport annuel 2021 du FONAREDD](https://fonaredd-my.sharepoint.com/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Documents/FONAREDD/FONAREDD%20EXTERNE/Communication/Publications/Rapports%20annuels/Rapport%20annuel%202021); et
* Réalisation de [sept missions de suivi](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/Egjd--EXLJlOnZ48xVTxOv4BdCtiPT8alVNXayUaETfxIA?e=8cFqfS) et [trois missions de participation aux activités](https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EnXLx0zW-ZhJheVzjgaSWa8BLDjdKgVermFgSSqjDb3QQw?e=JNxoiE) sur le terrain.
* Publication de [trois éditions du bulletin « Echos du FONAREDD » ainsi de plusieurs histoires de succès.](https://fonaredd-rdc.org/publications/)

# Annexes

*Important : Annexer le rapport financier complété tel qu’indiqué en section 6, Onglet A téléchargeable au lien suivant :*

[*https://docs.google.com/spreadsheets/d/16NkDn5xcgQEmpFFyjPt\_2J3PDFoudVtD/edit?usp=sharing&ouid=108442690432788652504&rtpof=true&sd=true*](https://docs.google.com/spreadsheets/d/16NkDn5xcgQEmpFFyjPt_2J3PDFoudVtD/edit?usp=sharing&ouid=108442690432788652504&rtpof=true&sd=true) **[[12]](#footnote-12)**

1. L’enveloppe budgétaire globale du projet a été approuvée, les transferts des financements se font sur une base annuelle après approbation du PTBA par le Comité de pilotage du programme. [↑](#footnote-ref-1)
2. Certaines approbations des financements se sont fait à travers des demandes de non objection adressées aux membres du COPIL par email. [↑](#footnote-ref-2)
3. Cet engagement se fait par le biais d’approbation des Documents de Programmes au COPIL du FONAREDD. [↑](#footnote-ref-3)
4. Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année). [↑](#footnote-ref-4)
5. Les programmes sectoriels sont exempts [↑](#footnote-ref-5)
6. Disponible ici : <http://www.cafi.org/sites/default/files/2021-07/Cadre%20de%20ME%20re%CC%81vise%CC%81%20de%20CAFI%20-%2025%20Octobre%202019%20FINAL%20-%20Web%20site.pdf> [↑](#footnote-ref-6)
7. Reporter la valeur indique dans le tableau 2 [↑](#footnote-ref-7)
8. Tels qu’indiqués dans la colonne G du tableau 5 [↑](#footnote-ref-8)
9. En vertu du protocole d’accord (Memorandum of Understanding) signé avec le MPTF, qui stipule que “les rapports financiers fourniront l’information sur l’utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme » [↑](#footnote-ref-9)
10. En vertu du protocole d’accord (Memorandum of Understanding) signé avec le MPTF, qui stipule que “les rapports financiers fourniront l’information sur l’utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme » [↑](#footnote-ref-10)
11. Le SE – FONAREDD n’a pas recruté d’ALE. [↑](#footnote-ref-11)
12. Si vous n’avez pas accès à ce document, merci de faire parvenir votre requête, précisant votre nom, prénom et institution, à l’adresse suivante : secretariat.cafi@gmail.com, avec le SE FONAREDD en copie. [↑](#footnote-ref-12)